



**AVRIL - MAI - JUIN
2021**

**Mairie
04 77 76 25 08**

**Mercredi 9h-12h
Vendredi 9h30- 12h30 et 14h-17h**



**Verrières en Forez
Communauté**

Nouveau logo

Depuis plusieurs années, la mairie n'avait plus de visuel officiel pour représenter la commune, si ce n'est, le blason qui restera en première page de votre Écho. Dans un souci de modernisation mais aussi pour répondre aux besoins actuels de communication un nouveau logo a été créé. Celui-ci, représentera dès à présent la commune sur les documents officiels et sur les réseaux sociaux.

Comme vous pouvez le voir, les lignes sont épurées. Malgré cela, les symboles qui représentent la commune, tels que les chemins, la montagne, l'église, quelques maisons, le tilleul de la place et les sapins sont représentés.



illiwap

Depuis le 10 avril la municipalité s'est dotée d'un nouvel outil de communication pour avertir les administrés en temps réel : illiwap.



Ce nouveau moyen de communication permettra à toute personne de la commune qui aura téléchargé l'application sur son smartphone de recevoir des informations en temps réel. Voici quelques informations que nous pourrions transmettre : coupure d'eau ou d'électricité, route barrée, alerte météo, etc.

Nous vous invitons dès à présent à télécharger l'application sur vos smartphones. Pour cela, il vous suffit simplement d'aller soit dans Google play (Android) soit dans l'App store (Apple) et rechercher l'application illiwap. Une fois installée, vous pourrez « suivre » la commune de Verrières, aucune inscription ne vous sera demandée.

Protocole sanitaire COVID 19 – Ecole

Le protocole du 25 janvier 2021 nous impose de nouvelles directives sanitaires au sein de l'école et plus particulièrement de la cantine.

En effet, en plus des deux nettoyages quotidiens de l'école, nous avons dû appliquer la distanciation des classes en temps périscolaire.

Les élèves déjeunent en 1 service mais les tablées sont séparées, un sens de circulation a été établi. Chaque enfant déjeune à la même place. Le nettoyage des mains reste de rigueur ce qui occasionne quelques petits bobos de peau malgré l'utilisation d'un savon type « mousse » hypoallergénique.

Un projet d'achat de papier essuie mains en ouate de cellulose est à l'étude.

Profitant d'un plan de subvention de la Région (80%), la commune a acheté un assainisseur d'air (CAMFIL CITY -1800€HT) pour la cantine. L'aération de ce local sans fenêtre est très compliquée en présence des enfants au regard du plan vigipirate qui n'autorise pas l'ouverture des portes d'un établissement scolaire. Cet appareil qui recycle l'air est doté de filtres (type H14) qui arrêtent 99,9% des virus et bactéries dont le covid 19.

Site internet

La création avance et nous vous proposons finalement de lister et faire apparaître l'ensemble des activités professionnelles de la commune : entreprises/gites/camping. Pour que ces informations soient complètes et conviennent à tous, nous vous inviterons à consulter les pages concernées. Des erreurs et des oublis étant possibles, nous comptons sur vos remarques et retours dans les différents rubriques du site. Merci à tous.

Bibliothèque

Au jour où nous imprimons cet Écho, nous ne savons pas si la bibliothèque reste ouverte.

Pendant jusqu'à fin mars, les navettes continuaient à livrer les réservations réalisées sur le réseau des bibliothèques Loire-Forez. Les bibliothécaires continuaient de recevoir les enfants de l'école primaire chaque vendredi pour choisir un livre et participer à l'animation du jour.

La circulation des outils d'animation mis à disposition par la médiathèque départementale est suspendue pour une durée indéterminée.

Dès que possible, les bénévoles installeront l'exposition « PLUMES ». C'est une exposition pour petits et grands sur le thème des oiseaux, celle-ci restera sur Verrières jusqu'à fin juin.

Des animations en intérieur et extérieur seront proposées, si les règles sanitaires le permettent...

Même si la bibliothèque est fermée nous espérons que vous pourrez utiliser le click and collect.

Pour toutes informations complémentaires nous vous conseillons de contacter la bibliothèque soit par mail bibliotheque.verrieres@gmail.fr soit par téléphone (04 77 76 21 79)



Chiens errants

Pendant la semaine du 15 au 20 mars des chiens s'en sont de nouveau pris à des animaux au Pleynet.

Ceci devient récurrent et très difficile pour les propriétaires d'animaux parqués.

Nous rappelons aux propriétaires de ces chiens qu'ils doivent les tenir enfermés par tous les moyens qu'ils jugeront bon pour éviter leur divagation.

D'ores et déjà, si ces chiens sont capturés, tous les frais sont à la charge de leur propriétaire. Le conseil municipal réfléchit à mettre en place un arrêté qui autoriserait le maire à sanctionner financièrement les propriétaires de ces chiens errants.

Réalisations 2020 et projets 2021

Les réalisations principales pour l'année 2020 ont été, l'aménagement du local pour la bibliothèque, le réaménagement et l'extension de l'épicerie « La Gandolle », l'ouverture après travaux du cabinet de kinésithérapeute au-dessus de la mairie, la réfection, l'aménagement de la salle des fêtes.

Les projets de l'année en cours s'orientent sur le réaménagement du parvis de l'église jusqu'à l'épicerie et l'entrée du lycée pour en faire une zone plus accueillante à tout public. Pour ce projet toutes les demandes de subventions sont en cours.

L'association de Verrières « les amis des orgues » a un vaste projet : la rénovation de ce bel instrument classé monument historique. La municipalité pourrait se saisir de cette opportunité pour remettre en état l'avant nef de l'église.

Une nouvelle école, projet que la précédente municipalité avait mis en route, pour remplacer l'école actuelle devenue trop petite et ne répondant pas aux normes actuelles, est l'objectif de cette mandature.

Fibre THD42 : les bons réflexes

Les raccordements à la fibre optique pour profiter du Très Haut Débit se sont multipliés et, du fait de la crise sanitaire, les usages explosent et s'avèrent indispensables. Voici les bons réflexes, en cas de besoin :

Pour déclarer un incident sur sa ligne :

Vous rencontrez une panne, un dysfonctionnement : contactez votre opérateur (Orange, SFR, Nordnet, etc). Les coordonnées figurent sur votre facture.

Pour déclarer un dommage sur le réseau :

Pour les pannes collectives, si vous constatez sur le domaine public un câble fibre coupé, un poteau ou des équipements endommagés signalez le sur :

www.dommages.thd42exploitation.fr ou à la Cellule Usagers 04 77 430 855 (du lundi au vendredi)

Voici les différents contacts fibres :

- THD42 Exploitation : www.thd42exploitation.fr
- SIEL-TE programme THD42 www.thd42.fr
- Cellule Usagers 04 77 430 855
 - Pour répondre à vos questions sur l'éligibilité, le raccordement porté par le SIEL-TE : choix 1

- Pour les dysfonctionnements non résolus avec votre opérateur : choix 2

Rappel :

Le SIEL-Territoire d'énergie Loire, syndicat intercommunal, a réalisé un réseau fibre optique sur 274 communes de la Loire. Ce réseau public est accessible à tous les Fournisseurs d'Accès Internet. Il est exploité et commercialisé par une société fermière (THD42 Exploitation) dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Neige

Cet hiver nous avons eu la chance de revoir la neige, ... et son lot de déboires et de difficultés.

Nous trois déneigeurs communaux interviennent jour et nuit, pour nous permettre d'affronter la neige et le verglas dans les meilleures conditions possibles. Ils essaient d'ouvrir les chemins suffisamment tôt pour que chacun puisse accéder à la route départementale pour se rendre au travail ou ailleurs sans trop de gêne. Cet hiver, outre le chasse neige, ils ont répandu 45 tonnes de pouzzolane.

Nous les remercions ainsi que tous les habitants de la commune pour leur compréhension et leur participation.

Chaque année qui passe nous permet de faire le bilan des difficultés rencontrées et d'améliorer ce service. A noter qu'une loi devrait rendre l'équipement des véhicules en pneus neiges obligatoire dès l'hiver prochain dans les zones sensibles .

Broyat

Sur la commune, un élagage d'arbres a été effectué. Les branches de ces arbres ont été broyées, il en est résulté un broyat.

Ce broyat est à la disposition des habitants de la commune pour protéger vos massifs de fleurs ou autres. Il est entreposé sur le parking du Champet.

Merci de vous servir raisonnablement, pour que le maximum de personnes puissent en bénéficier.



Informations économiques et sociales

« De ferme en ferme »

Le vendredi 5 mars la Miellerie MARNAT a organisé en partenariat avec la Confédération Paysanne la journée de « Ferme en Ferme » afin d'avoir un échange avec les élus locaux sur les problèmes agricoles. Etaient présents Mr le Député Julien BOROWCZYK, le Conseiller Départemental Mr Jean-Yves BONNEFOY et la Vice-Présidente du Conseil Général en charge de l'agriculture Mme Chantal BROSSE, et notre représentant pour la commune Mr Thierry MALHIÈRE, ainsi que beaucoup d'autres responsables de la Confédération Paysanne.

Épicerie

Monsieur Dhainaut innove encore. Pour mieux servir les Verriéroises et les Verriérois, il met en place un point vert : c'est un service bancaire en milieu rural, pour les détenteurs d'une carte bancaire du Crédit Agricole. Ce service permet, entre autre de faire des retraits en espèces, en fonction du fond de caisse du commerce.

Un relais Pickup de la poste pour le dépôt de colis est aussi mis en place.

Enfin, si vous voulez vous régaler le snack à emporter est opérationnel, alors profitez-en.

APE

Comme toutes les années, une vente de plants de fleurs et légumes est organisée, par l'APE VLR (Association des parents d'élèves de Verrières, Lérigneux et Roche).

A partir du 1er avril, des bons de commandes seront à disposition dans les commerces de Verrières et Lérigneux.

Ces bons devront être retournés avant le 25 avril avec votre règlement par chèque à l'ordre de l'APE VLR dans l'une des boîtes aux lettres des écoles.

Les commandes seront livrées, le vendredi 7 mai, sur le marché de Verrières à partir de 17h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M VIALLE Franck au 06 63 95 96 83.

Les amis des orgues de Verrières-en-Forez

L'harmonium Rodolphe Fils & Debain conservé dans l'église Saint Ennemond, datant des années 1880, récemment restauré (L'Écho n°24), aurait dû être prétexte à des retrouvailles autour de Jean-Luc Perrot (organiste titulaire des orgues de Notre-Dame à Saint-Étienne, expert spécifique du Ministère de la Culture pour le patrimoine des harmoniums).

En effet, une conférence devait se dérouler le samedi 17 avril à 15 heures. Elle aurait dû être animée par Mr Perrot pour révéler les secrets et l'intérêt de cet harmonium.

Malheureusement, suite à l'allocution du président de la république l'association se voit contrainte d'annuler l'événement.

AFR

Comme annoncé dans le précédent Écho, l'Association Familles Rurales de Verrières a une nouvelle directrice depuis le 19 janvier, Madame Veronica VINCI. L'ancien directeur, Mr Pascal LEROY, ne quitte pas tout à fait l'association, il va garder la mission de coordinateur artistique de la programmation pour les Monts de la Balle. Madame Veronica VINCI est diplômée de deux masters dans le monde du spectacle et de la culture, elle travaillait précédemment dans le milieu social de Montbrison.

Festival « Les Rebonds de la Balle » édition spéciale 2021 « légère et itinérante »

Dans le contexte difficile, l'Association Familles Rurales de Verrières-en-Forez estime primordial de maintenir des propositions culturelles. Grâce au Festival Les Monts de la Balle nous avons pu vérifier que les événements culturels et festifs sont des temps de détente et surtout de convivialité, de partage et d'ouverture.

Pour l'édition 2021, afin de pouvoir maintenir des propositions artistiques, tout en respectant les mesures sanitaires nécessaires, l'AFR de Verrières-en-Forez a réfléchi à un nouveau format : une programmation étendue dans le temps et sur un territoire plus large.

L'association envisage une quinzaine de Rendez-vous artistiques dans les communes rurales de moins de 3000 habitants de Loire Forez Agglomération, sur une période allant de mai à septembre 2021.

Un temps fort était prévu à Verrières-en-Forez en ouverture du Festival les 14,15 et 16 mai. Cependant suite à l'arrêté préfectoral du 26 mars, les voilà contraint à annuler ces manifestations jusqu'au 1er juin.

Le Tour du Forez en 87 jours

Le Tour du Forez fera escale à Verrières-en-Forez le 9 juillet 2021 !

Pour l'occasion, la distillerie Abiessence, sera mise à l'honneur. Des ateliers seront proposés par Abiessence tout au long de l'après midi. Un premier temps de ballade en forêt (reconnaissance botanique, fonction de la forêt..) sera suivie d'un atelier d'aromathérapie qui vous permettra de réaliser un stick magique pour l'été. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, le nombre de participants est toutefois limité.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du Tour du Forez en 87 jours initié par l'association FZL qui organise habituellement le festival de musiques actuelles, Foreztival. Le principe est simple : du 12 mai au 6 août 2021, il y aura une proposition culturelle gratuite dans chacune des 87 communes de Loire Forez et ce pendant 87 jours d'affilée ! Vous retrouverez des spectacles ou des concerts dans des styles variés mais également des ateliers ou événements insolites mêlant sport, nature ou patrimoine. C'est le cas de la date à Verrières-en-Forez qui croisera nature et culture !

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire à cet événement rendez-vous sur le site : www.letourduforez.fr

NB : l'événement a été reporté, il était initialement prévu le 14 mai à Verrières.

STOP PUB, pour éviter le gaspillage et réduire ses déchets

Le saviez-vous ?

Selon vous, quelle quantité de déchets les habitants de Loire Forez Agglo produisent-ils en moyenne par an (déchèteries + poubelles) ? 100 kg/an, 300 kg/an, 600 kg/an ? Nous produisons plus de 600 kg de déchets par an et ce chiffre continue à progresser...

Il nous faut, collectivement et individuellement recycler toujours plus, trier toujours plus, et surtout ré-apprendre à produire moins de déchets.

Réduire nos déchets, c'est participer à l'effort pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pression sur les ressources naturelles.

C'est également contribuer à la maîtrise des coûts de la gestion et du traitement des déchets.

La loi de finances 2019 prévoit, au niveau national, une très forte augmentation de la TGAP (Taxe générale sur les Activités Polluantes) sur les déchets enfouis. Cette augmentation aura forcément un impact sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que chaque foyer paye. Sans réduction drastique du volume de déchets, la TEOM devrait augmenter de 15% dès 2022 et de 25% d'ici à 2025, pour compenser l'accroissement de la TGAP. Pour maîtriser ces coûts, nous devons absolument réduire nos déchets.

Le déchet le plus facile à éliminer est bien celui qu'on ne produit pas !

Si vous êtes agacé par les prospectus commerciaux qui assiègent votre boîte et que vous les portez directement de la boîte aux lettres à la poubelle jaune sans les lire, vous pouvez utiliser STOP PUB, un petit autocollant -ou une étiquette que vous trouverez dans le commerce - à coller sur la boîte aux lettres. Vous continuerez à recevoir les informations des collectivités territoriales, mais plus de pub. Des autocollants sont disponibles à la mairie

Dates à retenir

AVRIL

ANNULATION DE TOUTES LES MANIFESTATIONS SUITE À L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU 31 MARS

MAI

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA TENUE OU NON DES MANIFESTATIONS DE MAI NOUS VOUS CONSEILLONS DE TÉLÉCHARGER L'APPLICATION **ILLIWAP** VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER LA MAIRIE OU LES ASSOCIATIONS.

JUIN

13 : 1er tour des élections régionales et départementales
20 : 2ème tour des élections régionales et départementales

Recette de cuisine

Autrefois le plat traditionnel du jour de Pâques était le bœuf bouilli. L'agneau peu apprécié à l'époque par les Foréziens est une coutume très récente. Tout commençait le vendredi Saint. Les bouchers descendaient à l'écurie chercher 2 bœufs énormes, gras à souhait. Ils étaient montrés pendant des heures aux habitants avant d'être sacrifiés. Les bœufs gras étaient détaillés et vendus et c'était un va-et-vient continu dans les boucheries pour acheter les meilleurs morceaux.

Aussi, le lundi de Pâques était décarémé, ils consommaient donc tout ce que bon leur semblait. C'était souvent le jour de l'omelette au lard, ou du sabardin qui se consommait en tranches épaisses avec des truffes cuites à l'eau.

Recette de bœuf bouilli

Ingrédients pour 6 personnes : 5 litres d'eau froide, 1kg de gîte ou de paleron, un os à moelle, 250gr de carottes, 2 navets, 3 poireaux, 1 clou de girofle piqué dans un oignon, bouquet garni, sel, poivre.

Mettez sur le feu la viande et l'os baignant dans l'eau froide. Amenez à ébullition. Ecumez, salez. Laissez cuire très lentement à couvert pendant 3 heures. Une heure avant la fin de cuisson, ajoutez les légumes. Commencez le repas avec le bouillon dans lequel traditionnellement on mettait à tremper du pain. Disposez sur un plat à servir la viande entourée de légumes. Dégustez avec de la moutarde.

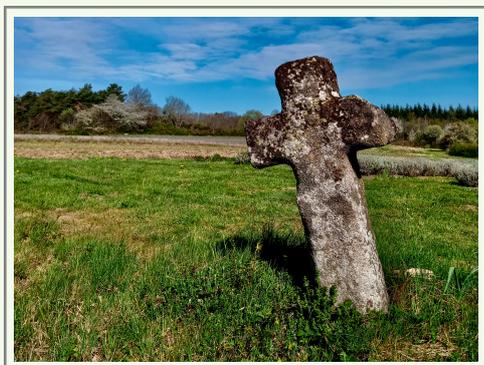
Au printemps, la récolte de barabans permettait de purifier son organisme. Les feuilles de pissenlit étaient consommées en salade. Les fleurs avaient aussi un intérêt qui est toujours valable de nos jours.

Voici une petite recette : faites sécher 300 capitules de barabans pendant 1 jour, les faire bouillir dans un litre d'eau, pressez, ajoutez un kilo de sucre, un jus de citron. La préparation doit se figer quand vous la mettez dans une assiette. Cette gelée de printemps permet de pallier au manque de confitures en attendant les premiers fruits..

Récréation en famille

Trésors de Verrières :

Quel adjectif caractérise et nomme cette croix ?
Où se trouve-t-elle sur la commune ?

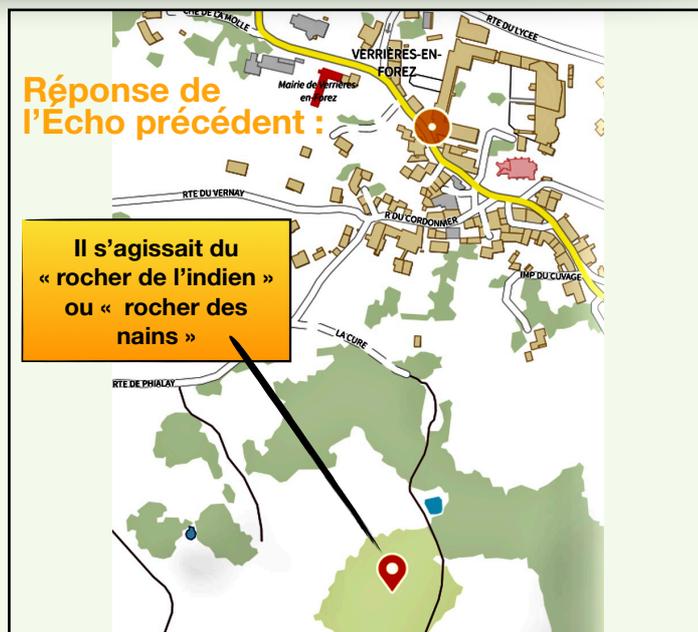


Proverbe :

De mai, chaude et douce pluie fait belle fleur et riche épi.

Enigme :

On peut me trouver dans une pharmacie ou à la fin d'un film.
Qui suis-je ?



Le café du vieux bourg

Quel Verriérois ne connaît pas le café du vieux bourg, avec Huberte fidèle au poste depuis des années ? Certains d'entre nous ont des souvenirs plus lointains, de bons moments, des anecdotes mais avouons que c'est Huberte qui est la mieux placée pour nous en parler !

Cette maison existe depuis le 15^{ème} siècle. Elle logeait autrefois une personne engagée pour surveiller les travaux de l'église.

Au 19^{ème} siècle, c'est la famille Béal qui s'est installée dans cette demeure et ne l'a plus jamais quittée. Elle a d'abord abrité un café-boulangerie et même un restaurant.

Le grand père, le père (le Toine Béal) et le frère (le Ness) d'Huberte ont assuré chacun à leur tour la confection du pain. La mère d'Huberte dans un premier temps, puis plus tard aidée par cette dernière, assuraient le restaurant tous les jours pour les gens de passage. Elles préparaient, parfois jusqu'à 20 repas tous confectionnés avec des produits locaux. Une activité s'ajoutait à l'époque à ce beau commerce, surtout en été : la pension. Dans la maison Béal, 3 chambres étaient louées à des personnes de Lyon pendant 1 mois.

Revenons sur les 3 activités principales :

- La boulangerie : le Toine Béal réalisait le pain 7 jours sur 7. Il se levait à 3h du matin pour allumer son four à bois. Puis il enchainait les tâches pour confectionner de nombreuses couronnes, baguettes et flûtes. Les brioches et les pâtés étaient réservés au dimanche. Le pain était fabriqué avec de la farine de froment ou de seigle. Cette dernière était apportée par les habitants et le Toine assurait le travail à façon. L'après-midi il faisait sa prière sur les sacs de farine et le soir, pas question de veiller car il fallait être prêt pour le lendemain. Il existait « seulement » 2 boulangeries dans le village : chez Béal et chez Faure ou plutôt chez la Clotilde. Les habitants du pays haut étaient plutôt clients chez Béal. Le Toine avait pour habitude de leur charger la voiture de pain pour qu'ils aient de quoi se nourrir. Beaucoup de personnes payaient à cette époque en fagots de bois.
- Le café : les boissons proposées étaient : la café, le vin rosé, le vin rouge et la limonade. Le dimanche matin, les femmes venaient à la messe de 7h puis elles allaient boire leur café au bistrot. Le café Béal servait jusqu'à 60 cafés à ce moment-là. Puis les hommes arrivaient pour la messe de 10h30. Ils rejoignaient ensuite le café pour casser la croute avec l'omelette confectionnée par Mme Béal, le saucisson qu'ils apportaient chacun à leur tour et tout ceci arrosé d'un peu de vin.
- Le restaurant : elles accueillaient les ouvriers et les gens de passage. La salle était comble les jours de mariage et d'enterrement. Le dessert préféré des clients de l'époque était les œufs à la neige de Mme Béal accompagnés de la brioche du Toine. Un régal !

Huberte résume ce passé d'une belle époque où le travail était une évidence chaque jour. Tout le monde se connaissait. Les échanges étaient nombreux et les gens s'amusaient beaucoup. Les commerces locaux fonctionnaient à plein régime. La maison Béal a vu passer des milliers de personnes marquées par l'accueil, le bon pain, les délicieuses brioches...

Huberte garde son fourneau chaud et sa porte grande ouverte pour continuer à écrire avec vous, l'histoire du café du vieux bourg autour d'un bon café ou d'un verre toujours bien rempli... de souvenirs.



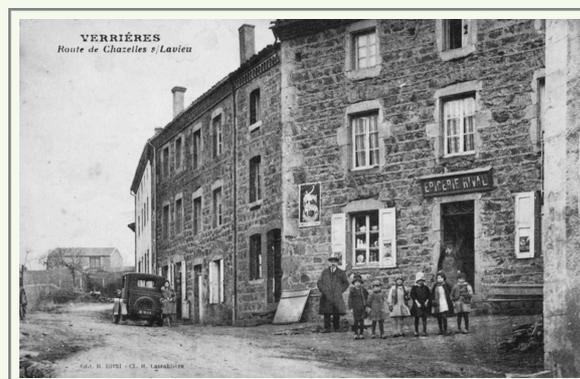
La terrasse du café du vieux bourg pendant la fête du village au début des années 90

Découvrez les commerces de proximité dans les années 1900

Produits locaux, circuits courts, service de proximité, économie circulaire... ce sont des mots qui aujourd'hui ne passent pas une journée sans être repris dans un article, à la télévision, sur internet, dans une conversation... Voici un petit retour 70 ans en arrière lorsque ce « concept » de proximité était une évidence.

A Verrières la majorité des villageois possédaient un jardin où ils cultivaient différents légumes (pommes de terre, choux, topinambours...), élevaient un cochon, détenaient une basse-cour, tout ceci afin d'alimenter les grandes tablées de l'époque. Pour les occasions particulières (communions, pâques), il n'était par rare de retrouver agneaux, dindes ou pintades quelques mois avant dans les cours, élevés soigneusement pour offrir un bon repas aux convives. Les fermes du village produisaient principalement du lait. Il était vendu à la coopérative ou en vente directe. Chez Jean Faure dans le bourg, la grande table du café est devenue par la suite un « distributeur » de lait. 2 biches accompagnées d'une louche et de 2 mesures (1 litre et demi) attendaient sur la table. A l'époque Jean Faure possédait 12 vaches ce qui lui permettait de faire du commerce de proximité. On pouvait aussi retrouver du lait dans le bourg chez Rival et chez Vray. Certains légumes, le cochon, les œufs, le lait, voici les produits qui pouvaient être issus des fermes locales. Pour le reste des besoins, ils devaient s'adresser :

- Aux épicerie qui à l'époque étaient au nombre de 3 : chez Barou, chez Rival (devenue ensuite Faverjon) et chez Granjon. Il s'agissait de véritables cavernes d'Alibaba ! On trouvait de tout : des sabots, des museaux pour les veaux, des tabliers, de la droguerie, des aliments comme la farine, le riz, le café, le chocolat, la confiture... Pour la confiture par exemple les pots de l'épicerie étaient de 10kg et la vente se faisait au détail. Dans la semaine il passait 2 épiciers ambulants. Mr Morel de Saint Anthème dont les tournées du samedi étaient interminables (à 20h30, il était toujours au Champet). Ses produits étaient très frais et certains se souviennent encore de ses haricots ou de ses premières fraises. Le jeudi il s'agissait de Mr Mondon de Saint Jean Soleymieux.



- Aux bouchers, qui étaient trois dans le bourg le dimanche : Lombardin, Gouttenoire et Dury. Ils vendaient aux locaux principalement du veau et du bœuf. L'été ils apportaient de la volaille pour les estivants qui occupaient les maisons du bourg. Les Verriérois achetaient de la viande pour les repas du dimanche et du lundi, le reste de la semaine, quand ils le pouvaient, ils mangeaient du cochon.
- À la boulangerie qui était comblée de miches et de couronnes. Le dimanche de belles brioches moelleuses et jaune or agrémentaient les étals. Les habitants du bourg allaient chaque jour chercher leur pain. Pour les hameaux les plus éloignés, le pain s'achetait une seule fois par semaine, le dimanche en allant à la messe.



Les commerces d'autrefois offraient de réels lieux de rencontre et d'échange. Pas de drive en 5 minutes, pas de paiement sans contact, pas de caisse automatique... A l'épicerie on vous servait, on réglait en espèce le jour même ou on pouvait être en compte au mois. Le fameux carnet de confiance où les pièces d'identité n'étaient pas enregistrées ! Autre particularité, il n'y avait pas d'horaires dans ces commerces. Qui disait lumière allumée disait présence et donc ouverture du lundi au dimanche. Si l'habitant venait c'est qu'il avait vraiment besoin de quelque chose.

Ces petits commerces ont fermé avec l'arrivée des grandes surfaces, l'évolution des métiers, l'exode rural.. et puis aujourd'hui, 50 ans après, on recrée des épicerie dans les villages pour donner une vie au centre bourg, recréer un service, offrir un lieu de convivialité...
Pouvons-nous rêver de 3 épicerie, 3 boucheries et une boulangerie dans les prochaines années ?

LA MUNICIPALITÉ DE VERRIÈRES-EN-FOREZ ORGANISE UN
CONCOURS DE DESSIN

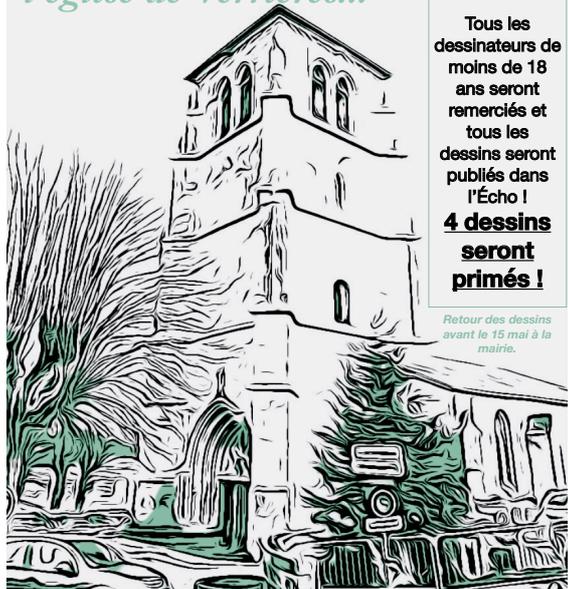
Le thème :

*S'il te plaît, dessine-moi
l'église de Verrières...*

Ouvert à tous !

Tous les
dessinateurs de
moins de 18
ans seront
remerciés et
tous les
dessins seront
publiés dans
l'Écho !
**4 dessins
seront
primés !**

Retour des dessins
avant le 15 mai à la
mairie.



Voir conditions et renseignements en mairie ou au
04 77 76 25 08

Concours de dessin

Comme annoncé dans le précédent Écho le concours de dessin est lancé !

Sur le thème : « S'il te plaît, dessine moi l'église de Verrières... »

Nous souhaitons organiser ce petit concours afin que chacun des habitants puisse s'approprier le projet de rénovation du parvis de l'église, les dessinateurs devront avoir moins de 18 ans.

Les adultes peuvent aussi dessiner mais ils seront « hors catégorie » tout comme les enfants des communes voisines que nous aurons le plaisir de voir participer.

Pour la réalisation de l'œuvre les enfants doivent respecter deux règles :

- Dessiner l'église de Verrières
- Dessiner au format A4

Ils sont libres d'utiliser tous les outils qu'ils souhaitent : collages, peintures, crayons de couleurs, feutres, éponges...

Pour les plus âgés, ils peuvent s'inspirer de tous les courants artistiques : l'Impressionnisme, le Cubisme, le Surréalisme, le Pop Art, ...

Les dessinateurs peuvent utiliser le support qu'ils souhaitent : papier, carton, bois et même pourquoi pas numérique...

Les dessins devront être retournés en mairie avant le 15 mai avec à l'arrière de celui-ci le nom/prénom/âge/village/numéro de téléphone du dessinateur.

Tous les dessinateurs seront remerciés et 4 seront récompensés en fonction de leur catégorie d'âge et de 3 critères :

- L'émotion dégagée
- L'originalité
- Le respect du thème

3. 2. 1 Dessinez !!!

Le 2ème trimestre en photo



Les enfants de l'école déguisés à l'occasion du carnaval



Commémoration du 19 mars 1962



Visite du député à la miellerie Marnat